

# RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN



## Environnement opérationnel

### Contexte

La République islamique d'Iran accueille l'une des plus importantes et des plus anciennes populations réfugiées du monde, composée notamment d'Afghans qui résident dans le pays depuis plus de 30 ans. En juillet 2011, selon le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA), on dénombrait quelque 1 061 500 réfugiés enregistrés

auprès des autorités, dont environ 1 019 700 Afghans et 41 800 Iraquiens. Quelque 3 500 réfugiés iraquiens, enregistrés auprès du HCR, attendent que les autorités se prononcent sur leur statut juridique. La plupart des personnes réfugiées en République islamique d'Iran vivent dans des agglomérations, 3 pour cent seulement d'entre elles résidant dans des zones d'installation.

Le HCR a aidé près de 886 000 réfugiés afghans à regagner leur pays de leur plein gré depuis 2002. L'opération de rapatriement se poursuit dans le cadre d'accords tripartites conclus par la

## Chiffres prévisionnels pour la République islamique d'Iran

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 - JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Afghanistan	1 040 000	1 040 000	1 060 000	1 060 000	1 080 000	1 080 000
	Iraq	46 000	46 000	47 000	47 000	48 000	48 000
	Pays divers	80	80	70	70	70	70
Demandeurs d'asile	Afghanistan	500	500	200	200	50	50
	Iraq	30	30	10	10	-	-
	Pays divers	30	30	10	10	-	-
<b>Total</b>		<b>1 086 640</b>	<b>1 086 640</b>	<b>1 107 290</b>	<b>1 107 290</b>	<b>1 128 120</b>	<b>1 128 120</b>



Réfugiés afghans attendant de monter dans un car, dans le cadre d'une opération de rapatriement librement consenti facilitée par le HCR.

HCR / B. MOHARREK

République islamique d'Iran, le Pakistan et le HCR. À partir de l'année 2008, le nombre de réfugiés afghans choisissant de rentrer dans leur pays a commencé à diminuer régulièrement. Cette tendance s'est, semble-t-il, inversée en 2011, avec une augmentation considérable du nombre de personnes désireuses de regagner l'Afghanistan.

Les préparatifs relatifs à la Conférence des parties prenantes qui doit se tenir début 2012 se poursuivent. La Conférence créera une plate-forme de dialogue entre les différents acteurs concernés, originaires de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran et du Pakistan.

Le Haut Commissariat appuiera les Comités de règlement des litiges, qui aident les candidats au rapatriement à résoudre leurs différends juridiques dans dix provinces iraniennes. Il cherchera

également à optimiser l'engagement des institutions nationales et internationales qui opèrent en Afghanistan.

En juin 2010, les autorités ont entrepris de réenregistrer les réfugiés afghans, en prolongeant d'un an la durée de validité de leurs cartes et en associant la détention de permis de séjour Amayesh à la délivrance de permis de travail. Lors de cette campagne, qui bénéficie du soutien financier du HCR, les autorités ont recensé un certain nombre de réfugiés vulnérables, qui seront exonérés de taxes municipales et de frais de scolarité. En principe, tous les réfugiés afghans enregistrés sont tenus de s'acquitter de ces droits.

En mai 2011, suite à la conclusion d'un accord avec le Gouvernement et une compagnie d'assurances privée, le HCR a lancé un plan d'assurance maladie au profit des personnes réfugiées en Iran. Ce plan complète l'appui que le HCR accorde au programme du

## Objectifs et cibles prioritaires en 2012

### Besoins et services essentiels

- Améliorer l'état de santé de la population réfugiée.
  - Plus d'un million de réfugiés enregistrés ont accès à des soins de santé primaires gratuits.
  - Au moins 80 pour cent de la population réfugiée bénéficie d'une assurance maladie couvrant les traitements médicaux secondaires et tertiaires.
  - Le système d'orientation médicale est maintenu.
- Garantir à la population réfugiée un accès optimal à l'enseignement.
  - Trois mille réfugiés bénéficient d'un enseignement pour adultes.
  - Quatre structures scolaires sont construites.
  - Plus de 280 000 réfugiés enregistrés ont accès à l'enseignement primaire et secondaire.

### Autonomisation et autosuffisance communautaires

- Renforcer l'autosuffisance et les moyens de subsistance.

- L'accès de 5 000 réfugiés à l'auto-emploi ou à la création de micro-entreprises est facilité.
- L'accès à l'emploi est facilité par la réduction des frais d'obtention de permis de travail et/ou par la mise en place de systèmes de paiement simplifiés pour les réfugiés.
- Cinq mille réfugiés bénéficient d'une formation à l'entrepreneuriat et à la gestion d'entreprises.

### Solutions durables

- Réaliser le potentiel en matière de retour librement consenti.
  - Des allocations en espèces sont distribuées à 15 000 réfugiés optant pour le rapatriement.
  - Au moins quatre réunions transfrontalières sont organisées avec les autorités afghanes et irakiennes compétentes.
  - Tous les réfugiés vulnérables qui bénéficieront de l'aide du HCR pour rentrer dans leur pays sont soumis à un dépistage médical.
- Le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
  - Plus de 2 000 dossiers sont soumis à l'examen de pays de réinstallation.

## Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	4
□ Effectifs totaux	137
Internationaux	11
Nationaux	118
JEA	1
Autres	7

ministère de la Santé, destiné à dispenser aux réfugiés des soins de santé primaire à titre gratuit. Le HCR finance environ 40 pour cent du coût de chaque police, qui couvre les soins médicaux secondaires et tertiaires, tandis que les réfugiés paient la quote-part restante. Grâce à ce régime d'assurance maladie, les réfugiés pourront se faire rembourser 70 pour cent de leurs factures médicales par la compagnie d'assurances.

### ○ Besoins

En 2010, un Groupe de contact pour l'Iran, présidé par la Norvège et rassemblant certains pays de réinstallation (Allemagne, Australie, Norvège, Finlande et Brésil en qualité d'observateur), ainsi que le HCR, a été créé en étroite coopération avec la République islamique d'Iran ; l'objectif était d'améliorer les efforts déployés pour réinstaller les Afghans réfugiés en Iran en augmentant systématiquement les quotas de places et en rendant le processus plus prévisible grâce à des engagements pluriannuels des pays de réinstallation. Plus de 1 300 places ont été promises pour 2011, alors que 5 000 personnes ont besoin d'être réinstallées chaque année. Témoignant de leur volonté de contribuer au partage de la charge par l'augmentation de leurs quotas de réinstallation, les membres ont en outre indiqué qu'ils seraient éventuellement disposés à soutenir, dans un geste de solidarité internationale, une augmentation de l'aide humanitaire accordée aux personnes réfugiées en Iran, en particulier dans les secteurs des moyens de subsistance, de la formation professionnelle et des soins de santé tertiaires.

Tout en cherchant à faciliter des solutions durables, à savoir le rapatriement librement consenti et la réinstallation, le HCR accorde la priorité aux besoins liés à la santé, à l'éducation et aux moyens de subsistance. Selon les conclusions de récentes évaluations participatives et missions menées sur le terrain, les problèmes les plus pressants des réfugiés, aussi bien en milieu urbain que dans les zones d'installation, ont trait au prix élevé des traitements médicaux et de l'enseignement, ainsi qu'à l'accès limité au marché de l'emploi.

Pour tous les intervenants, la prise en charge des besoins des réfugiés en matière d'éducation et de formation professionnelle est une nécessité impérative. Le HCR déploiera tous les efforts possibles pour partager cette charge avec le Gouvernement. Il jouera également un rôle de catalyseur, en encourageant tous ses partenaires, mais en particulier les ministères compétents, à répondre aux besoins pressants des personnes relevant de sa compétence. À cet égard, le Haut Commissariat continuera à soutenir les autorités dans les secteurs de la santé et de l'éducation, à élaborer des programmes pour

renforcer l'autosuffisance et les moyens de subsistance des réfugiés et à venir en aide, à titre individuel, aux réfugiés qui ont des besoins particuliers.

## | Stratégie et activités |

Un processus de consultation quadripartite, impliquant l'Afghanistan, la République islamique d'Iran, le Pakistan et le HCR, a été entamé en 2011 en vue d'élaborer une stratégie pluriannuelle de solutions. Il est prévu d'organiser une conférence des parties prenantes en 2012 en vue de mobiliser un soutien pour cette stratégie. Cette dernière implique des solutions durables, à savoir le rapatriement librement consenti et la réinstallation, ainsi que la mise en place d'un cadre juridique qui permettrait aux Afghans et aux Iraquiens de prolonger leur séjour sur le territoire iranien, moyennant le renouvellement de leurs cartes d'enregistrement et l'accès à l'emploi, aux services sociaux et aux documents officiels. La stratégie sera également centrée sur des programmes dans les secteurs liés de l'éducation, des moyens de subsistance et de la santé, qui bénéficieront aux réfugiés pendant leur séjour en République islamique d'Iran et à leur retour en Iraq ou en Afghanistan.

Ces solutions seront mises en œuvre en étroite consultation avec les intervenants concernés dans les pays d'origine des réfugiés, le Gouvernement de la République islamique d'Iran, les pays donateurs, les pays de réinstallation et les réfugiés.

Pour mettre en œuvre ces solutions, le HCR interviendra auprès du Gouvernement iranien, afin de veiller à ce que les réfugiés enregistrés continuent de bénéficier d'un statut protégé et d'un accès juridique effectif à l'emploi, à des soins médicaux abordables et à l'enseignement primaire gratuit. L'Organisation s'efforcera d'accroître les ressources humaines et financières mises à la disposition des autorités à cet égard et de relier ses projets à des projets de développement en Afghanistan, afin de contribuer à la durabilité des rapatriements. Le Haut Commissariat redynamisera également l'utilisation stratégique de la réinstallation au profit de la population réfugiée demeurée en République islamique d'Iran.

En coopération avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays, le HCR s'emploiera à élaborer des composantes " réfugiés " pour les plans de développement destinés aux communautés d'accueil, en particulier dans le secteur des moyens de subsistance. Il collaborera également avec le Gouvernement, l'OIM et d'autres institutions onusiennes afin d'inclure la protection des réfugiés dans un débat national sur la politique en matière de migrations et cherchera à faire changer les attitudes afin de permettre l'intégration des réfugiés sur place.



## ○ Contraintes

La situation socio-économique des réfugiés subit le contrecoup des réformes économiques qui ont récemment eu lieu dans le pays, de sorte que le HCR doit renforcer la surveillance de tous les indicateurs clés en rapport avec les moyens d'existence. Le HCR a également été amené à prendre de nouvelles initiatives pour compenser la charge financière accrue qui pèse sur les réfugiés vulnérables. La mesure de suppression des subventions, prévue au titre des réformes économiques, est entrée en vigueur en 2010. L'inflation induite par cette mesure a sensiblement fait augmenter le prix des produits de base, des services et de l'énergie. Les combustibles et certains services essentiels, concernant par exemple le gaz et l'électricité, sont devenus 4 à 7 fois plus chers.

L'État verse des indemnités mensuelles aux Iraniens indigents afin de compenser la hausse vertigineuse des prix sur le marché; mais les réfugiés ne bénéficient pas de ce filet de sécurité. Du fait des pressions économiques, le nombre de réfugiés vulnérables qui sollicitent l'aide du HCR est en forte progression. Les tensions inflationnistes et l'augmentation du nombre de réfugiés vulnérables posent des problèmes qui contrarient l'exécution des programmes.

## | Organisation et mise en œuvre |

### ○ Coordination

Le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA), qui fait partie du ministère de l'Intérieur, demeure le principal homologue gouvernemental du HCR. Les partenariats avec les ministères compétents, tels que les ministères responsables de la santé, de l'emploi et de l'éducation, faciliteront l'intégration des questions intéressant les réfugiés dans les programmes nationaux.

La collaboration avec l'organisation de promotion de l'alphabétisation, l'organisme public de protection sociale et l'organisme de formation

professionnelle et technique, sous les auspices du ministère du Travail, sera développée afin de faciliter l'accès des réfugiés aux services sociaux et à l'enseignement pour adultes.

Le PAM est toujours le principal partenaire opérationnel du HCR dans le pays. La coopération entre les deux institutions se poursuivra dans toutes les zones d'installation de réfugiés en 2012. Un suivi régulier des distributions alimentaires a été prévu, suite à une mission d'évaluation conjointe. Ayant constaté que la situation des réfugiés urbains se dégradait sur le plan de la sécurité alimentaire, le HCR et le PAM étudient la possibilité d'étendre l'aide alimentaire du PAM au-delà des zones d'installation, afin d'en faire profiter les groupes vulnérables vivant en milieu urbain.

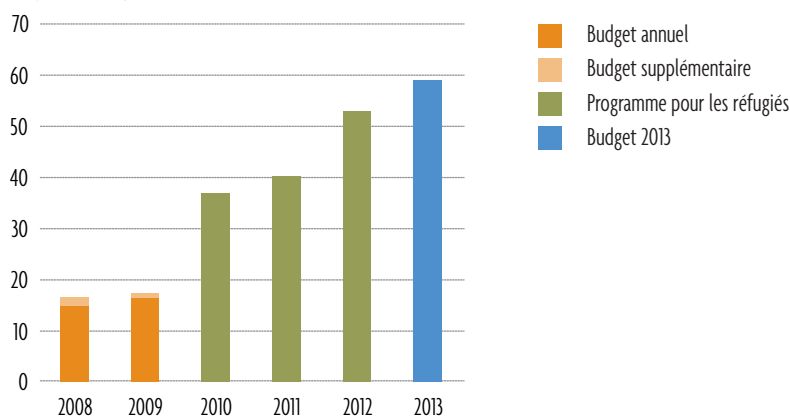
Le Haut Commissariat prévoit de renforcer sa coordination avec d'autres organismes onusiens en 2012. Depuis le mois de septembre 2011, il participe à la finalisation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012-2016), en coopération avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays et le ministère des Affaires étrangères. Les modalités d'une coopération sont actuellement à l'étude, en vue de lancer des programmes communs en 2012. Par ailleurs, le HCR redoublera d'efforts pour persuader la société civile, notamment les fondations caritatives, le secteur des entreprises privées et les médias de s'engager davantage dans la problématique des réfugiés.

## | Informations financières |

Le budget 2012 est en progression de plus de 30 pour cent par rapport à celui de 2011, essentiellement en raison de la mise en œuvre du plan d'assurance maladie pour tous les réfugiés en possession d'une carte d'enregistrement. L'augmentation rapide du prix des produits de première nécessité et des services essentiels a également joué un rôle dans cette hausse.

## Budget du HCR en République islamique d'Iran 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Éducation  
Ministère de l'Intérieur - Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA)  
Ministère de la Santé  
Organisation de promotion de l'alphabétisation  
Organisme national de protection sociale - Directions de Fars, Kerman, Téhéran et Qom  
Organisme national de formation technique et professionnelle

#### ONG

Association pour la protection des enfants souffrant du cancer  
Commission internationale catholique pour les migrations  
Conseil danois pour les réfugiés  
Iraqi Refugee Aid Council  
Organisation de défense des victimes de violences  
Rebirth Charity Organization

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux

Comité de secours de l'imam Khomeiny

#### ONG

Conseil norvégien pour les réfugiés

#### Autres

FNUAP  
OIM  
ONUSIDA  
PAM  
PNUD  
UNESCO  
UNICEF  
UNODC

## Budget 2012 pour la République islamique d'Iran (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>		
Instruments régionaux et internationaux	112 136	112 136
Droit et politique générale	163 896	163 896
Accès à l'assistance juridique	871 669	871 669
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	394 546	394 546
Sous-total	<b>1 542 246</b>	<b>1 542 246</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>		
Détermination du statut de réfugié	469 182	469 182
Documents individuels	132 136	132 136
Enregistrement et documents d'état civil	293 792	293 792
Sous-total	<b>895 110</b>	<b>895 110</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	391 928	391 928
Détention non arbitraire	192 273	192 273
Protection des enfants	297 792	297 792
Sous-total	<b>881 992</b>	<b>881 992</b>
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>		
Santé	31 058 500	31 058 500
Santé génésique et services liés au VIH	234 273	234 273
Eau	647 860	647 860
Assainissement et hygiène	913 928	913 928
Abris et infrastructure	859 655	859 655
Articles ménagers et d'hygiène de base	573 532	573 532
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 311 877	1 311 877
Éducation	3 842 953	3 842 953
Sous-total	<b>39 442 579</b>	<b>39 442 579</b>
<b>Autonomisation et autosuffisance communautaires</b>		
Mobilisation communautaire	164 396	164 396
Autosuffisance et moyens d'existence	4 599 358	4 599 358
Sous-total	<b>4 763 753</b>	<b>4 763 753</b>
<b>Solutions durables</b>		
Stratégie de solutions globales	399 669	399 669
Retour volontaire	2 292 857	2 292 857
Réinstallation	1 032 138	1 032 138
Sous-total	<b>3 724 664</b>	<b>3 724 664</b>
<b>Leadership, coordination et partenariats</b>		
Coordination et partenariats	165 136	165 136
Relations avec les donateurs	375 146	375 146
Sous-total	<b>540 282</b>	<b>540 282</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>		
Gestion des opérations, coordination et appui	839 805	839 805
Sous-total	<b>839 805</b>	<b>839 805</b>
<b>Appui central et régional</b>		
Collecte de fonds et mobilisation des ressources	94 636	94 636
Relations avec les médias et affaires publiques	491 182	491 182
Sous-total	<b>585 818</b>	<b>585 818</b>
<b>Total</b>	<b>53 216 250</b>	<b>53 216 250</b>
<b>Budget 2011 révisé</b>	<b>40 178 139</b>	<b>40 178 139</b>